

Un « désordre » dans la catégorisation : le déclassement statutaire atypique de diplômés du supérieur sans domicile

Philippe Cordazzo * et Nicolas Sembel **

Selon l'enquête *Sans-Domicile* réalisée par l'Insee et l'Ined en 2012 auprès des adultes sans domicile francophones, 14 % d'entre eux ont fait des études supérieures et 10 % en sont sortis diplômés. Les diplômés du supérieur sont plus souvent d'âge intermédiaire (30-49 ans), issus de catégories plus favorisées (39 % contre 17 %) et vivent davantage en région parisienne que ceux qui ne le sont pas ; ils sont aussi plus souvent nés à l'étranger (66 % contre 43 %), particulièrement en Afrique.

En affinant, deux profils se dégagent, produits par deux processus de précarisation différents : d'une part, des diplômés de l'enseignement supérieur français, plus souvent hommes, plus âgés, plus seuls, un peu plus souvent issus de classes sociales défavorisées, un peu moins parisiens ; et des diplômés de l'enseignement supérieur étranger, plus souvent femmes, âgées entre 30 et 49 ans, voire de moins de 30 ans, avec enfant(s) (le plus souvent en couple, mais aussi seules), un peu plus souvent issus de classe moyenne.

En outre, selon nos calculs, près de 15 % des sans-domicile ayant fait des études supérieures ont connu une première situation de sans-domiciliation au cours de leurs études, plus souvent dans le supérieur français. Cette valeur varie de 6 % pour les diplômés du supérieur à 31 % pour ceux n'ayant pas obtenu leur diplôme, ces derniers étant essentiellement de catégorie sociale défavorisée.

Signe de l'extension des phénomènes de déclassement, le diplôme ne protège pas systématiquement de la précarité. Les diplômés du supérieur sans domicile sont souvent dans des situations comparables aux sans-domicile non-diplômés. Ils s'en distinguent néanmoins, selon nos résultats, par un rapport à l'emploi un peu plus dynamique, un état de santé jugé (par eux) plus souvent comme « très bon », une expérience plus tardive de la sans-domiciliation, et notamment de la « rue », et un soutien plus actif de leur réseau de sociabilité (amis, proches, voisins, famille).

Rappel :

Les jugements et opinions exprimés par les auteurs n'engagent qu'eux mêmes, et non les institutions auxquelles ils appartiennent, ni a fortiori l'Insee.

Codes JEL : I24, I32, J10.

Mots clés : sans-domicile, enseignement supérieur, diplômés, pauvreté, déclassement, catégories.

* Au moment de l'écriture de cet article, Philippe Cordazzo est membre de l'UMR-7363 SAGE (Université de Strasbourg), associé aux travaux de l'UR06 Mobilité, logement et entourage de l'Ined.

** Au moment de l'écriture de cet article, Nicolas Sembel est membre de l'UMR-5116 Centre Emile Durkheim (Espé et Université de Bordeaux).

Les deux auteurs remercient les rapporteurs anonymes pour leurs nombreuses suggestions.

Cet article est consacré à l'étude d'une catégorie sociale aussi paradoxale qu'inattendue : les diplômés¹ du supérieur sans domicile. L'existence statistique d'une telle catégorie contribue à illustrer la diversité des mécanismes à l'œuvre dans la production des inégalités socioéconomiques (Dubet, 2001) et renvoie au problème central du déclassement. Celui-ci est identifié depuis longtemps comme un mécanisme structurel, entre autres relié au fonctionnement du système scolaire (Bourdieu, 1978) et à l'installation, dans les faits, d'une classe moyenne socialement construite (Lacroix, 1983), elle-même fragmentée. Catégorie carrefour et « fourre-tout » (Bosc, 2008), elle accueille des déclassés des catégories supérieures, tout en étant marquée par la mobilité sociale descendante de certains de ses membres. Ces phénomènes ont aussi été décrits par les mécanismes complémentaires de lutte des places (Taboada-Leonetti et de Gaulejac, 1994) et de « ghetto descendant » (Maurin, 2004), la discrimination commençant par le haut de l'échelle sociale. Depuis quelques années, le déclassement prend certaines formes nouvelles (Maurin, 2009 ; Peugny, 2009, Van de Velde, 2016), qui amènent à se focaliser particulièrement sur le moment de l'insertion, notamment des diplômés du supérieur, sur le marché de l'emploi (Nauze-Fichet et Tomasini, 2002, 2005 ; Dauty et Lemistre, 2010 ; Hanchane et Verdier, 2002). La population et le phénomène que nous étudions dans notre article contribuent à illustrer cette extension du déclassement, tant sur le plan des personnes touchées que de la manière dont elles le sont.

Nous chercherons à comprendre pourquoi les diplômés ne protègent plus, dans certaines conditions, de la grande précarité. Ces situations résultent probablement d'une combinaison fine de raisons individuelles et structurelles. Marpsat a montré il y a quelques années que les sans-domicile d'origine bourgeoise sont le produit de trajectoires marquées par des situations collectives dramatiques et des événements personnels éprouvants, « pas nécessairement vécus dans l'enfance » (Marpsat, 1999) : licenciements, divorces, accidents, phénomènes autant individuels que structurels (Maurin, 2002 ; Castel, 2009). Ces épreuves appellent, certainement, des politiques publiques s'adressant aux personnes plus qu'aux catégories (Maurin, 2002). En effet, les diplômés du supérieur sans-domicile appartiennent à deux catégories très différentes, deux mondes sociaux, le supérieur et la pauvreté, qui ne semblaient pas destinés à se rencontrer, ni socialement,

ni statistiquement, ni sociologiquement (sur ce dernier point, cf. Poupeau, 2003). Mais ces personnes existent et ont pu être dénombrées (cf. encadrés ci-après). Leurs trajectoires exceptionnelles permettent de « nouvelles avancées » (Join-Lambert, 2006) et illustrent un certain *désordre dans la catégorisation*, un déplacement des frontières, une augmentation de l'amplitude des inégalités, tout autant qu'une critique des catégorisations établies, comme « exclusion » (Verdès-Leroux, 1978) ou encore « sans-abri » (Soulié, 1997).

En 2012, l'enquête *Sans-Domicile* Insee-Ined² a été menée auprès des personnes fréquentant les centres d'hébergement et de distribution de repas des agglomérations d'au moins 20 000 habitants. L'exploitation de l'enquête *Sans-Domicile* 2012 dans cet article porte sur les 66 300 adultes sans domicile³ francophones. Parmi eux on comptabilise 36 300 adultes sans domicile nés en France (55 %), et 30 000 adultes francophones sans-domicile nés à l'étranger (45 %) (cf. encadré 1). Les résultats de l'enquête montrent que si les deux tiers des sans-domicile ont arrêté leur scolarité avant le lycée, 14 % ont fait des études supérieures. 10 % sont diplômés du supérieur, soit 6 600 personnes, dont 3 200 en France et 3 400 à l'étranger. À titre de comparaison, en 2012, 26,4 % de la population de France métropolitaine est diplômée du supérieur (source : Insee, *RP2012*, exploitation principale). L'enquête menée par l'Ined auprès des personnes contactées par / ou contactant les Services itinérants (*SI2013*⁴) confirme le poids des personnes ayant fait des études supérieures dans cette population (16 %) ⁵. Notre article a pour objectif de décrire plus en détail les caractéristiques des sans-domicile francophones selon qu'ils sont diplômés du supérieur

1. Dans cet article, les indications sont mises par commodité au masculin (diplômés, étudiants, étrangers, européens...) mais couvrent hommes et femmes : diplômé-e-s, étudiant-e-s, étranger-ère-s, européen-ne-s... [Note de la rédaction]

2. LIL-0852 : enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement et les distributions de repas chauds (2012, Insee-Ined) [producteurs], ADISP-CMH [diffuseur].

3. Une personne est dite « sans-domicile » si elle a passé la nuit précédant l'enquête dans un lieu non prévu pour l'habitation ou dans une halte de nuit qui offre un abri (chaleur, café, etc.), ou n'est pas équipée pour dormir (on parle alors de « sans-abri »), ou si elle a passé la nuit dans un service d'hébergement (hôtel ou logement payé par une association, chambre ou dortoir dans un hébergement collectif, lieu ouvert exceptionnellement en cas de grand froid).

4. En janvier-mars 2012, l'Insee et l'Ined ont réalisé une enquête auprès de 4 419 personnes francophones utilisatrices des services d'hébergement ou de distribution de repas chauds (SD2012). Ceux et celles qui n'ont pas fréquenté ces services ne sont pas couverts par l'enquête. C'est pourquoi une enquête (SI2013) a été réalisée auprès de cette population non-utilisatrice de services pas ou peu représentée dans SD2012.

5. Résultats présentés par Stéphane Legleye (Ined, 27 juin 2014).

(en France ou à l'étranger) ou non diplômés du supérieur.

Nous décrivons successivement les caractéristiques de ces diplômés de l'enseignement supérieur, leur origine géographique, leur rapport à l'emploi, leur parcours professionnel, leur rapport à leur santé, leurs aides perçues, leur situation d'hébergement et leur parcours résidentiel ; nous présenterons une synthèse sous forme d'une analyse des correspondances multiples, mettant en avant le poids du lieu d'études et de la situation familiale, avant d'ouvrir, en

conclusion, sur des perspectives de recherche et de politique publique.

Les caractéristiques des sans-domicile diplômés du supérieur

Le tableau 1 récapitule les caractéristiques sociodémographiques des sans-domicile de l'enquête SD2012. Ce sont des hommes pour les deux tiers. Tous sexes confondus, ils ont pour presque la moitié d'entre eux entre 30 et 49 ans, les deux autres quarts se répartissant

Encadré 1

L'ENQUÊTE AUPRÈS DES PERSONNES FRÉQUENTANT DES SERVICES D'HÉBERGEMENT OU DE DISTRIBUTION DE REPAS, DITES « SANS-DOMICILE »

L'enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas (dite aussi enquête *Sans-Domicile*) a pour objectif principal de décrire les caractéristiques des sans-abri et des autres sans-domicile et de mieux connaître leurs conditions de vie. Elle permet de connaître les trajectoires ayant amené les personnes à la situation de sans-domicile, et d'identifier les processus d'exclusion.

La méthode utilisée pour enquêter les sans-domicile consiste à prendre contact avec les personnes lors de leurs visites dans les services d'aide qu'elles fréquentent (voir pour plus de détails, l'introduction de cadrage de Bénédicte Mordier). Le champ des services d'aide enquêtés en 2012 comprend, entre autres, les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), les centres d'hébergement en urgence, les hôtels sociaux, les hébergements en allocation logement temporaire (ALT), les accueils de nuit sans hébergement, etc.

Le champ exclut des services les maisons-relais et pensions de famille, les services de restauration destinés exclusivement aux personnes hébergées et les centres d'accueil des demandeurs d'asile (CADA).

Une personne est dite « sans-domicile » si elle a passé la nuit précédant l'enquête dans un lieu non prévu pour l'habitation ou dans une halte de nuit qui offre un abri (chaleur, café, etc.) mais n'est pas équipée pour dormir (on parle alors de « sans-abri ») ou si elle l'a passée dans un service d'hébergement (hôtel ou logement payé par une association, chambre ou dortoir dans un hébergement collectif, lieu ouvert exceptionnellement en cas de grand froid).

L'enquête de 2012 a été menée en janvier et février 2012 en face-à-face auprès des personnes francophones, les enquêteurs remplissant un questionnaire papier (4 419 entretiens exploitables ont été réalisés). Auprès des non-francophones, l'enquête a été menée par le biais d'un questionnaire simplifié papier à remplir soi-même. Le même questionnaire en langue française a été utilisé pour interroger les francophones qui ne pouvaient pas ou ne souhaitaient pas répondre au questionnaire en face à face.

Cette étude s'intéresse aux sans-domicile adultes francophones en 2012 (n = 66 300) et plus particulièrement aux diplômés du supérieur (n = 6 600) en France (n = 3 200) ou à l'étranger (n = 3 400).

Tableau

Nombre de sans-domicile adultes francophones en 2012

	Effectif en 2012	%
Francophones nés en France	36 300	55
Francophones nés à l'étranger	30 000	45
Ensemble adultes	66 300	100
Diplômés du supérieur en France	3 200	5
Diplômés du supérieur à l'étranger	3 400	5
Ensemble des diplômés du supérieur	6 600	10

Champ : personnes sans domicile francophones vivant dans les agglomérations d'au moins 20 000 habitants de France métropolitaine.

Source : Insee-Ined, enquête auprès des personnes fréquentant des services d'hébergement ou de distribution de repas en 2012 (SD2012).

presque également entre les moins de 30 ans et les plus de 50 ans ; ils sont pour presque la moitié issus des catégories socioprofessionnelles (du père) défavorisées, seuls 10 % étant de catégorie favorisée « A » (cf. tableau 1). Les deux tiers vivent seuls, sans famille et sans enfant(s), plus d'un quart ayant un enfant (seuls ou en couple). Pour les personnes se déclarants isolées, nous ne disposons pas

d'information précise sur une vie de couple avec enfants dans le passé. Néanmoins, nous savons que 45 % d'entre eux ont des enfants (pas à charge), ce qui témoigne d'une vie familiale passée. Ils sont urbains, vivant à près de 90 % dans des agglomérations de plus de 200 000 habitants, dont presque la moitié à Paris. Enfin, presque les deux tiers n'ont pas perçu le RSA récemment.

Tableau 1
Caractéristiques sociodémographiques des adultes sans domicile en 2012

Variables	Modalités	Diplômés du supérieur			Pas de diplôme du supérieur	Ensemble des sans-domicile
		En France n = 3 200	À l'étranger n = 3 400	Ensemble n = 6 600		
Sexe	Féminin	34	47	41	38	38
	Masculin	66	53	59	62	62
Âge	[moins 30 ans]	14	20	17	28	27
	[30-49 ans]	51	63	57	49	50
	[50 ans et +]	35	17	26	23	23
Catégorie socioprofessionnelle du père*	Favorisée A	21	20	21	8	10
	Favorisée B	18	18	18	9	10
	Moyenne	35	39	37	36	36
	Défavorisée	26	23	24	47	44
Lieu de naissance	Étranger	30	100	66	43	45
	France	70	0	34	57	55
Durée de présence en France (pour les personnes nées à l'étranger)	Moins de 5 ans	27	69	60	45	47
	5 ans ou +	73	31	40	55	53
Situation familiale	Vit en couple avec enfant(s)	1	23	12	13	13
	Vit en couple sans enfant	4	7	6	8	8
	Vit seul avec enfant	13	19	16	13	13
	Vit seul, sans famille, sans enfant	82	51	66	66	66
	Dont % avec enfant(s) pas à charge	48	53	50	44	45
Taille Unité urbaine	Agglo. entre 20 000 et 200 000 habitants	10	7	9	12	12
	Agglo. de plus de 200 000 habitants hors agglo. de Paris	44	40	42	46	45
	Agglo. de Paris	46	53	49	42	43
Au cours des 12 derniers mois, avez-vous perçu le RSA ?	Oui	45	28	36	38	38
	Non	55	72	64	62	62
Ensemble		100	100	100	100	100

Note : * d'après la catégorisation du Ministère de l'éducation nationale, discutée par Merle (2013) : catégorie favorisée A : professions libérales, cadres de la fonction publique, professeurs et assimilés, professions de l'information, des arts et du spectacle, cadres, administratifs et commerciaux d'entreprise, ingénieurs, cadres techniques, d'entreprise, instituteurs et assimilés, chefs d'entreprise de dix salariés ou plus ; catégorie favorisée B : professions intermédiaires de la santé et du travail social, clergé, professions intermédiaires administratives de la fonction publique, professions intermédiaires administratives du commerce ou des entreprises, techniciens, contremaîtres, agents de maîtrise, retraités cadres et professions intermédiaires ; catégorie moyenne : agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et assimilés, employés civils, agents de service de la fonction publique, policiers et militaires, employés administratifs d'entreprise, employés de commerce, personnels de service direct aux particuliers, retraités agriculteurs exploitants, retraités artisans, commerçants ou chefs d'entreprise ; catégorie défavorisée : ouvriers qualifiés, ouvriers non qualifiés, ouvriers agricoles, retraités employés ou ouvriers, chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle.

Lecture : 38 % des adultes sans domicile sont de sexe féminin.

Champ : personnes sans domicile francophones vivant dans les agglomérations d'au moins 20 000 habitants de France métropolitaine. Source : Insee-Ined, enquête auprès des personnes fréquentant des services d'hébergement ou de distribution de repas en 2012 (SD2012). Les résultats statistiques sont pondérés avec les pondérations de l'enquête.

Les diplômés du supérieur sans domicile présentent des spécificités par rapport aux non-diplômés (voir encadré 2). Ils sont moins jeunes : 17 % ont moins de 30 ans contre 25 % pour les non-diplômés ; ils sont issus de catégories sociales plus favorisées, sont plus parisiens et plus fréquemment nés à l'étranger (66 % contre 34 %). Cette dernière variable concerne un sous-effectif important et sera isolée systématiquement dans la suite de l'analyse. La population des diplômés sans domicile a été décomposée en deux sous-groupes, selon qu'elle est diplômée en France (n = 3 200) ou à l'étranger (n = 3 400).

En affinant les différences entre les diplômés ayant fait leurs études supérieures en France et à l'étranger, deux profils différents se dégagent : des diplômés de l'enseignement supérieur français plus souvent hommes, plus âgés, plus seuls (mais 48 % d'entre eux ont eu des enfants), un peu plus souvent issus de classes sociales défavorisées, un peu moins parisiens ; et des diplômés de l'enseignement supérieur étranger plus souvent femmes (47 % contre 34 %) entre 30 et 49 ans, voire moins de 30 ans, avec enfant(s) (le plus souvent en couple, 23 % contre 1 %, mais aussi seules), un peu plus souvent issus des classes moyennes.

Leur sans-domiciliation est révélatrice d'une trajectoire de déclassement de diplômés nés à l'étranger et dont les conditions de vie suite à leur arrivée en France ont conduit à la pauvreté, faute de valorisation de leur diplôme, d'obtention d'un diplôme français ou d'une équivalence et, souvent, de discrimination (Brinbaum et Primon, 2013). Comme le montrent Vourc'h et Paivandi (2005), les étudiants étrangers non européens sont plus fragilisés quant à l'accès au logement, situation qui les mène plus souvent à la sans-domiciliation.

Le tableau 2 précise l'origine géographique de ces étrangers francophones, diplômés du supérieur sans domicile : parmi eux, les natifs d'Afrique (Maghreb compris) représentent 45 % des sans-domicile et presque les deux tiers des sans-domicile diplômés à l'étranger (contre presque un quart de diplômés nés en Europe) ; ils constituent plus du tiers de l'ensemble des sans-domicile de l'enquête.

Peu d'influence du niveau d'études sur le rapport actuel à l'emploi...

Presque un quart des sans-domicile ont un emploi au moment de l'enquête (cf. tableau 3),

Encadré 2

DÉFINITION DE LA POPULATION DES DIPLÔMÉS DU SUPÉRIEUR

Une personne est dite « diplômée du supérieur » si elle a déclaré à l'enquête que son diplôme obtenu le plus élevé est soit un diplôme de niveau Bac + 2, soit un diplôme de niveau supérieur à Bac + 2.

Parmi la population des diplômés du supérieur, une personne est dite « diplômée du supérieur en France » si elle a répondu « oui » à la question « Ce diplôme est-il un diplôme français ? » et elle est dite « diplômée du supérieur à l'étranger » si elle a répondu « non ».

Tableau 2
Origine géographique des adultes sans domicile en 2012

Variables	Modalités	Diplômés du supérieur			Pas de diplôme du supérieur n = 59 700	Ensemble des sans-domicile n = 66 300
		En France	À l'étranger	Ensemble		
		n = 3 200	n = 3 400	n = 6 600		
Pays de naissance	France	70	0	35	58	55
	Europe	3	23	13	7	8
	Maghreb	8	29	19	12	13
	Afrique (autre)	17	35	26	21	21
	Monde (autre)	2	13	7	2	3
Ensemble		100	100	100	100	100

Lecture : 55 % des adultes sans domicile sont nés en France.

Champ : personnes sans domicile francophones vivant dans les agglomérations d'au moins 20 000 habitants de France métropolitaine. Source : Insee-Ined, enquête auprès des personnes fréquentant des services d'hébergement ou de distribution de repas en 2012 (SD2012). Les résultats statistiques sont pondérés avec les pondérations de l'enquête.

ce qui n'est pas négligeable, corrigeant sensiblement la figure classique du sans-domicile très éloigné de l'employabilité (De la Rochère, 2003 ; Firdion, 2006) ; cela montre également l'existence de situations de déclassement malgré l'employabilité (Yaouancq et Duée, 2014). Plusieurs différences sont à noter. Les diplômés de l'enseignement supérieur étranger sont un peu plus en situation d'emploi ou à la recherche d'un emploi que les diplômés du supérieur français. Mais ils sont aussi plus souvent dans la situation de n'avoir jamais travaillé, alors que les diplômés du supérieur français sont presque trois fois moins nombreux à n'avoir jamais

travaillé ; et ces derniers sont un petit peu plus à avoir connu une expérience professionnelle de plus de 6 mois. Ces différences s'expliquent notamment par une structure par âge plus jeune des diplômés étrangers.

... Mais une expérience professionnelle meilleure pour les diplômés du supérieur

Le diplôme du supérieur a une influence sur le parcours professionnel : il renforce l'employabilité passée de celui qui le détient (tableau 4).

Tableau 3
Caractéristiques de la situation professionnelle des adultes sans domicile 2012

Variables	Modalités	Diplômés du supérieur			Pas de diplôme du supérieur n = 59 700	Ensemble des sans-domicile n = 66 300
		En France	À l'étranger	Ensemble		
		n = 3 200	n = 3 400	n = 6 600		
Situation professionnelle à l'enquête*	Emploi	23	28	26	23	23
	Sans emploi	77	72	74	77	77
Expérience professionnelle de 6 mois ou plus	Non, jamais travaillé	4	11	8	14	13
	Non, petits boulots	8	3	5	11	11
	Oui	88	86	87	75	76
Recherche d'emploi pour les personnes sans emploi	Non	25	15	21	34	33
	Oui	75	85	79	66	67
Ensemble		100	100	100	100	100

Note : * les personnes sont dites « en emploi » si elles travaillent avec ou sans contrat de travail (y compris les apprentis, stagiaires rémunérés). Les personnes sont dites « sans emploi » dans tous les autres cas, notamment le chômage ou l'inactivité.

Lecture : 23 % des adultes sans domicile sont en emploi.

Champ : personnes sans domicile francophones vivant dans les agglomérations d'au moins 20 000 habitants de France métropolitaine. Source : Insee-Ined, enquête auprès des personnes fréquentant des services d'hébergement ou de distribution de repas en 2012 (SD2012). Les résultats statistiques sont pondérés avec les pondérations de l'enquête.

Tableau 4
Caractéristiques du parcours professionnel des adultes sans domicile en 2012

Variables	Modalités	Diplômés du supérieur			Pas de diplôme du supérieur n = 59 700	Ensemble des sans-domicile n = 66 300
		En France	À l'étranger	Ensemble		
		n = 3 200	n = 3 400	n = 6 600		
Comment se sont déroulées vos périodes de travail ?	Vous avez toujours travaillé régulièrement	34	47	41	29	30
	Vous avez travaillé régulièrement, pratiquement sans interruption, avant de vous retrouver au chômage ou avant de cesser de travailler	36	33	34	25	26
	Vous avez connu des périodes alternant emploi et chômage	13	7	10	26	24
	Vous avez eu des activités saisonnières sur plusieurs années	10	5	7	7	7
	Précarité de l'emploi	7	8	8	13	13
	Ensemble	100	100	100	100	100

Lecture : 30 % des adultes sans domicile ont toujours travaillé régulièrement.

Champ : personnes sans domicile francophones vivant dans les agglomérations d'au moins 20 000 habitants de France métropolitaine. Source : Insee-Ined, enquête auprès des personnes fréquentant des services d'hébergement ou de distribution de repas en 2012 (SD2012). Les résultats statistiques sont pondérés avec les pondérations de l'enquête.

41 % des diplômés sans domicile ont « toujours travaillé régulièrement », 34 % « pratiquement sans interruption, avant de [se] retrouver au chômage ou de cesser de travailler ». Ils sont nettement moins nombreux (10 % contre 26 %) à avoir connu l'alternance avec le chômage ou la précarité (8 % contre 13 %). Précarité de l'emploi sur la durée qui reste néanmoins limitée pour l'ensemble des sans-domicile utilisateurs des services d'aide, confirmant l'absence de « divorce » entre cette population et l'emploi. Enfin, les diplômés du supérieur ont connu dans les mêmes proportions que les autres des « activités saisonnières sur plusieurs années ». Des entretiens individuels apporteraient une meilleure connaissance des caractéristiques de ces activités : emplois étudiants plus ou moins contraints, ou choix professionnel post-études.

Des différences existent entre les deux catégories de diplômés du supérieur : 47 % des diplômés du supérieur étranger ont « toujours travaillé régulièrement », contre 34 % pour les diplômés du supérieur français ; ces derniers ont connu deux fois plus que leurs collègues l'alternance avec le chômage et le travail saisonnier.

La variable utilisée pour le tableau 5 amène le répondant au questionnaire à synthétiser plus encore son rapport à l'emploi tout au long de sa vie. Les résultats permettent de confirmer que les diplômés du supérieur sont plus nombreux à avoir travaillé 5 ans ou plus « au cours de leur vie » que ceux et celles qui n'ont pas fait d'études supérieures (trois quarts contre deux tiers). Si, à nouveau, le diplôme du supérieur garantit une meilleure employabilité sur la durée, l'emploi reste toutefois très présent dans la trajectoire des sans-domicile utilisateurs de

services d'aide ; seuls 7 % ont travaillé moins d'un an au cours de leur vie, confirmant l'installation, dans l'univers de la précarité durable, du travailleur sans-domicile (Dietrich-Ragon et Remillon, 2014). Enfin, les diplômés du supérieur étranger, du fait de leur population plus jeune, sont nettement plus représentés dans la tranche des activités professionnelles comprises entre un et cinq ans.

Une influence du niveau d'études sur la perception positive de la santé...

La perception que chacun a de sa santé est une dimension importante de l'enquête SD2012. Les sans-domicile sont 22 % à déclarer être en mauvaise ou très mauvaise santé (tableau 6), contre 9 % dans la population (enquête SRCV-SILC / Insee-Eurostat, 2009). Les diplômés du supérieur ne se distinguent pas des autres pour l'appréciation négative, ils ont une perception à peine moins critique. Toutefois, les diplômés du supérieur français ont comme particularité d'avoir une meilleure perception globale de leur état de santé (état de santé perçu comme « très bon »).

Nous avons voulu consolider les résultats concernant cette thématique de la santé en contrôlant les effets de structure. Les résultats du modèle *logit* (tableau 7) confirment que les diplômés du supérieur français se distinguent par leur perception d'un bon voire très bon rapport à la santé (*odds ratio* = 1,52). Ce rapport subjectif positif à la santé est peut-être le reflet d'un meilleur état de santé objectif. Inversement, la santé est nettement moins fréquemment perçue comme bonne ou très bonne par les femmes (*odds ratio* = 0,60). Les conditions de vie très précaires que connaissent

Tableau 5
Expérience professionnelle « au cours de la vie » des adultes sans domicile en 2012

Variable	Modalités	Diplômés du supérieur			Pas de diplôme du supérieur n = 59 700	Ensemble des sans-domicile n = 66 300
		En France	À l'étranger	Ensemble		
		n = 3 200	n = 3 400	n = 6 600		
Combien de temps avez-vous travaillé au total au cours de la vie en additionnant toutes vos périodes de travail et toutes vos activités professionnelles même occasionnelles, apprentissage non compris ?	Moins d'1 an	5	3	4	8	7
	D'un an à moins de 5 ans	16	26	21	25	25
	Cinq ans ou plus	79	71	75	67	68
	Ensemble	100	100	100	100	100

Lecture : 68 % des adultes sans domicile ayant eu une expérience professionnelle au cours de leur vie ont travaillé cinq ans ou plus.
Champ : personnes sans domicile francophones vivant dans les agglomérations d'au moins 20 000 habitants de France métropolitaine.
Source : Insee-Ined, enquête auprès des personnes fréquentant des services d'hébergement ou de distribution de repas en 2012 (SD2012). Les résultats statistiques sont pondérés avec les pondérations de l'enquête.

ou ont connues ces femmes augmentent leur fragilité sanitaire. Enfin, les personnes de 50 ans et plus (*odds ratio* = 0,49) se sentent encore moins fréquemment que les femmes en bonne ou très bonne santé ; à l’opposé, les

personnes les plus jeunes (18-29 ans) (*odds ratio* = 2,13) se sentent plus fréquemment en bonne ou très bonne santé. Ces résultats sont avant tout liés à l’augmentation des problèmes et des risques de santé avec l’âge.

Tableau 6
Caractéristiques du parcours santé des adultes sans domicile en 2012

Variable	Modalités	Diplômés du supérieur			Pas de diplôme du supérieur	Ensemble des sans-domicile
		En France	À l'étranger	Ensemble		
		n = 3 200	n = 3 400	n = 6 600	n = 59 700	n = 66 300
Comment est votre état de santé en général ?	Très bon	28	21	24	21	22
	Bon	35	36	35	34	33
	Assez bon	17	24	21	23	23
	Mauvais	14	14	14	17	17
	Très mauvais	6	5	6	5	5
Ensemble		100	100	100	100	100

Lecture : 22 % des adultes sans domicile perçoivent leur état de santé comme très bon.
Champ : personnes sans domicile francophones vivant dans les agglomérations d'au moins 20 000 habitants de France métropolitaine.
Source : Insee-Ined, enquête auprès des personnes fréquentant des services d'hébergement ou de distribution de repas en 2012 (SD2012). Les résultats statistiques sont pondérés avec les pondérations de l'enquête.

Tableau 7
Facteurs influençant la probabilité de percevoir sa santé comme bonne ou très bonne versus de la percevoir comme mauvaise ou moyenne (modèle *logit*, *odds ratio*)

Variables	Modalités	État de santé perçu comme bon ou très bon	
		Pr > Khi ²	<i>odds ratio</i>
Profil études	Non diplômé du supérieur	réf	
	Diplômé du supérieur en France	**	1,52
	Diplômé du supérieur à l'étranger	ns	1,02
Sexe	Masculin	réf	
	Féminin	***	0,60
Taille Unité urbaine	Agglo. entre 20 000 et 200 000 habitants	réf	
	Agglo. de plus de 200 000 habitants hors agglo. de Paris	ns	0,94
	Agglo. de Paris	**	1,61
Catégorie socioprofessionnelle du père	Défavorisée	réf	
	Moyenne	ns	1,09
	Favorisée A	ns	1,24
	Favorisée B	ns	1,12
Âge à l'enquête	[30-49 ans]	réf	
	[18-29 ans]	***	2,13
	[50 ans et +]	***	0,49
Lieu principal d'habitation au cours des 12 derniers mois	Hébergement collectif	réf	
	Hôtel	ns	1,00
	Logement fourni	ns	1,00
	Sans abri	ns	0,83

Lecture : les femmes ont une probabilité plus faible (*odds ratio*=0,60) que les hommes (réf.) de percevoir leur santé comme bonne ou très bonne. Niveau de significativité : * $p < 0,05$, ** $p < 0,01$, *** $p < 0,001$.
Champ : personnes sans domicile francophones vivant dans les agglomérations d'au moins 20 000 habitants de France métropolitaine.
Source : Insee-Ined, enquête auprès des personnes fréquentant des services d'hébergement ou de distribution de repas en 2012 (SD2012). Les résultats statistiques sont pondérés avec les pondérations de l'enquête.

... Et sur la sociabilité diffuse

La situation de grande précarité s'accompagne d'aides informelles, sous forme de sociabilité diffuse (Degenne et Forsé, 1994), que l'enquête regroupe autour de la notion de « réseau de sociabilité », qui peut concerner la famille, les amis, les voisins, les connaissances. Selon nos estimations, les diplômés du supérieur bénéficient davantage (pour 55 % d'entre eux) d'une telle aide, en comparaison des non-diplômés (45 %). Par ailleurs, les diplômés du supérieur étranger sont plus nombreux que les diplômés du supérieur français à estimer en avoir besoin sans en bénéficier (28 % contre 20 %). Ils sont dans le même cas que les sans-domicile sans diplôme du supérieur (29 %). Autre résultat notable : le quart des diplômés du supérieur français ne bénéficie pas de cette aide informelle, mais estime ne pas en avoir besoin. Ils sont dans le même cas que les sans-domicile sans diplôme du supérieur (26 %). Ces données confirment le lien entre capital social et diplôme obtenu (en France). Elles ouvrent par ailleurs une piste de recherche sur l'absence déclarée de besoin de soutien par plus du quart des sans-domicile, et sur leur rapport à la solitude, assumée, honteuse, ou autre.

Peu d'influence du niveau d'études sur la situation d'hébergement...

La situation de sans-domiciliation recouvre plusieurs situations d'hébergement bien différentes : les services d'hébergement (hôtel, logement fourni par un tiers, chambre ou dortoir dans un hébergement collectif (chambre ou dortoir) ;

ou la situation de sans-abri (c'est-à-dire un lieu non prévu pour l'habitation). La « rue » (situation de sans-abri), concerne moins de 10 % des sans-domicile (tableau 9), et les diplômés du supérieur sont quasiment aussi touchés que les autres. Même constat pour l'hébergement collectif (presque la moitié des enquêtés concernés) ; mais, dans ce dernier cas, une différence distingue les diplômés du supérieur français et du supérieur étranger : les seconds vont très nettement moins en hébergement collectif (36 % contre 61). Mais ils vont trois fois plus à l'hôtel (27 % contre 9). Cette surreprésentation s'explique en grande partie par la part plus importante des personnes (en couple ou vivant seule) avec enfant(s) dans cette catégorie de population (cf. tableau 1). Cette situation est en grande partie la résultante de la prise en charge spécifique de ces publics, en favorisant l'hébergement en hôtel (Yaouancq *et al*, 2013).

Ce tableau 9 montre enfin que si les principales raisons de la sans-domiciliation des diplômés du supérieur dans leur ensemble sont proches de celles des non-diplômés, des différences apparaissent selon le lieu d'études. La perte d'emploi pour les diplômés du supérieur en France et le changement de pays lié à l'insécurité pour les diplômés à l'étranger interviennent comme raisons de manière beaucoup plus fréquente.

... Mais une influence du niveau d'études sur la précarité et la précocité du parcours résidentiel...

Les diplômés du supérieur sans domicile, contrairement aux non-diplômés, ont moins

Tableau 8
Soutiens du réseau de sociabilité diffuse des adultes sans domicile en 2012

Variable	Modalités	Diplômés du supérieur			Pas de diplôme du supérieur	Ensemble des sans-domicile
		En France	À l'étranger	Ensemble		
		n = 3 200	n = 3 400	n = 6 600	n = 59 700	n = 66 300
Au cours des douze derniers mois, avez-vous obtenu un soutien moral, une aide financière ou matérielle de la part d'un ami, d'un proche, d'un voisin ou d'un membre de la famille qui ne vit pas avec vous ?	- Oui	55	56	55	45	46
	- Non, j'aurais eu besoin de cette aide mais je ne l'ai pas obtenue	20	28	24	29	28
	- Non, je n'ai pas eu besoin d'aide	25	16	21	26	26
Ensemble		100	100	100	100	100

Lecture : 46 % des adultes sans domicile ont obtenu un soutien de leur « réseau de sociabilité » au cours des 12 derniers mois.
Champ : personnes sans domicile francophones vivant dans les agglomérations d'au moins 20 000 habitants de France métropolitaine.
Source : Insee-Ined, enquête auprès des personnes fréquentant des services d'hébergement ou de distribution de repas en 2012 (SD2012). Les résultats statistiques sont pondérés avec les pondérations de l'enquête.

souvent connu (37 % contre 60 %) des parcours résidentiels de sans-domiciliation relativement tôt, avant 30 ans (tableau 10). Faire des études supérieures protège, dans une certaine mesure, de la sans-domiciliation. Cependant, il n'en reste pas moins que, pour plus d'un tiers des diplômés (37 %), cette situation est déjà rencontrée avant 30 ans et, pour 6 % des diplômés, pendant les études (cf. tableau 12). En outre, cette forte précarité finit par concerner, après 30 ans, la moitié des diplômés du supérieur ; et, globalement, un processus de sans-domiciliation qui passe à un moment donné par la rue / un lieu public / un abri de fortune, reste un cas de figure majoritaire (60 %), avant ou après ce seuil des 30 ans.

... Et une expérience de la « rue » moins précoce et moins fréquente pour les diplômés du supérieur

Les données analysées jusqu'à présent n'ont fait qu'effleurer la dimension diachronique du phénomène. Dans le prolongement des deux tableaux précédents, c'est à cette dimension que nous allons nous intéresser à présent, avec la description et l'analyse des trajectoires résidentielles. Nous nous intéresserons à la situation de sans-domiciliation représentant l'expérience de la plus forte précarité : être sans-abri (vivre dans un lieu non prévu pour l'habitation). Cette situation concerne 9 % des sans-domicile (cf. tableau 9) et représente pour

Tableau 9
Situation d'hébergement des adultes sans domicile en 2012

Variables	Modalités	Diplômés du supérieur			Pas de diplôme du supérieur n = 59 700	Ensemble des sans-domicile n = 66 300
		En France n = 3 200	À l'étranger n = 3 400	Ensemble n = 6 600		
Situation d'hébergement*	Hébergement collectif	61	36	48	47	47
	Hôtel	9	27	18	11	12
	Logement fourni	22	31	27	33	32
	Sans abri	8	6	7	9	9
Ensemble		100	100	100	100	100
Principales raisons du départ du dernier logement en tant que locataire ou propriétaire	Perte d'emploi	12	5	9	6	6
	Séparation du conjoint	20	11	15	18	18
	Ne pouvait plus payer le loyer, les charges, les traites	10	6	8	9	9
	Changement de pays pour des raisons de sécurité non assurée	2	20	11	2	3

Note : * une personne est dite « sans-domicile » si elle a passé la nuit précédant l'enquête dans un lieu non prévu pour l'habitation ou dans une halte de nuit qui offre un abri (chaleur, café, etc.) mais n'est pas équipée pour dormir (on parle alors de « sans-abri ») ou si elle l'a passée dans un service d'hébergement (hôtel ou logement payé par une association, chambre ou dortoir dans un hébergement collectif, lieu ouvert exceptionnellement en cas de grand froid).

Lecture : 9 % des adultes sans domicile sont sans abri.

Champ : personnes sans domicile francophones vivant dans les agglomérations d'au moins 20 000 habitants de France métropolitaine.

Source : Insee-Ined, enquête auprès des personnes fréquentant des services d'hébergement ou de distribution de repas en 2012 (SD2012). Les résultats statistiques sont pondérés avec les pondérations de l'enquête.

Tableau 10
Précarité et précocité du parcours résidentiel des sans-domicile 2012

	Diplômés du supérieur			Pas de diplôme du supérieur n = 59 700	Ensemble des sans-domicile n = 66 300
	En France n = 3 200	À l'étranger n = 3 400	Ensemble n = 6 600		
Avoir connu une 1 ^{re} expérience de sans-domiciliation avant 30 ans	37	37	37	60	58
Avoir déjà dormi à la rue / un lieu public / un abri de fortune	49	50	50	61	60
dont 1 ^{re} fois avant 30 ans	34	35	34	58	56

Lecture : 58 % des adultes sans domicile ont connu une première expérience de sans-domiciliation avant 30 ans.

Champ : personnes sans domicile francophones vivant dans les agglomérations d'au moins 20 000 habitants de France métropolitaine.

Source : Insee-Ined, enquête auprès des personnes fréquentant des services d'hébergement ou de distribution de repas en 2012 (SD2012). Les résultats statistiques sont pondérés avec les pondérations de l'enquête.

ce niveau d'agrégation l'expérience de la plus forte précarité.

Nous avons estimé un modèle *logit* pour mesurer les facteurs influençant la probabilité de connaître l'expérience de la rue au cours des 12 derniers mois. Comme le montre le tableau 11, avoir fait des études supérieures, surtout en France, influence négativement la probabilité d'avoir connu la rue comme habitat principal au cours des 12 derniers mois. De la même manière, avoir des enfants (*odds ratio* = 0,76), être une femme (*odds ratio* = 0,31) préserve de cette situation de plus forte précarité résidentielle. Pour l'ensemble de la population des sans-domicile, les facteurs influençant la probabilité d'avoir eu comme habitat principal au cours des 12 derniers mois la rue, sont de ne pas avoir fait des études supérieures, d'être un homme, de catégorie défavorisée, et de vivre dans l'agglomération parisienne.

L'existence d'une sans-domiciliation pendant les études

De nombreux travaux ont évoqué la précarisation du monde étudiant, son accroissement et, en

particulier, ce qui nous intéresse ici avec la question de la non-domiciliation, les difficultés du logement étudiant, depuis la difficulté de payer le loyer jusqu'à la situation de sans-domiciliation, en passant par le mal-logement (Dequiré, 2007). Si le phénomène est connu, il est parfois sous-estimé, notamment dans ses manifestations extrêmes, car il est difficile d'en mesurer l'ampleur. Les données de l'enquête sur les sans-domicile confirment l'existence de ce phénomène, mais ne permettent pas de quantifier de prime abord cette population. En effet, comme pour l'ensemble des personnes sans-domicile, ceux et celles qui ne fréquentent pas les services d'aides sont exclus du champ de l'enquête. En revanche, en croisant l'année de la première expérience de sans-domiciliation et l'année de fin d'études initiales, il est possible de mesurer l'existence d'une possible sans-domiciliation pendant la période des études supérieures. Pour cela, nous avons délimité le temps des études supérieures par l'âge théorique d'entrée dans l'enseignement supérieur (18 ans) et l'âge à la fin des études (déclaré à l'enquête). Les sortants du supérieur ayant déclaré avoir dormi « une 1^{re} fois dans la rue / un lieu public / un abri de fortune » au cours de la période des études

Tableau 11
Facteurs influençant la probabilité pour un sans-domicile d'avoir connu « la rue » comme habitat principal au cours des douze derniers mois versus de ne pas l'avoir connu (modèle *logit*, *odds ratio*)

Variables	Modalités	Avoir déjà dormi à la rue	
		Pr > Khi ²	<i>odds ratio</i>
Profil études	<i>Non diplômé du supérieur</i>	<i>réf</i>	
	Diplômé du supérieur en France	**	0,65
	Diplômé du supérieur à l'étranger	ns	0,83
Sexe	<i>Masculin</i>	<i>réf</i>	
	Féminin	***	0,31
Vit en couple	<i>Non</i>	<i>réf</i>	
	Oui	ns	1,16
Vit avec enfant(s) à charge	<i>Non</i>	<i>réf</i>	
	Oui	**	0,76
Taille Unité urbaine	<i>Agglo. entre 20 000 et 200 000 habitants</i>	<i>réf</i>	
	Agglo. de plus de 200 000 habitants hors agglo. de Paris	*	1,31
	Agglo. de Paris	***	1,76
Catégorie socioprofessionnelle du père	<i>Défavorisée</i>	<i>réf</i>	
	Moyenne	ns	0,89
	Favorisée A	***	0,42
	Favorisée B	**	0,70
Âge à l'enquête	<i>[30-49 ans]</i>	<i>réf</i>	
	[18-29 ans]	ns	1,05
	[50 ans et +]	ns	0,94

Lecture : les femmes sans domicile ont une probabilité plus faible (*odds ratio* = 0,31) que les hommes (*réf.*) d'avoir dormi à « la rue » au cours des douze derniers mois. Niveau de significativité : * $p < 0,05$, ** $p < 0,01$, *** $p < 0,001$.

Champ : personnes sans domicile francophones vivant dans les agglomérations d'au moins 20 000 habitants de France métropolitaine. Source : Insee-Ined, enquête auprès des personnes fréquentant des services d'hébergement ou de distribution de repas en 2012 (SD2012). Les résultats statistiques sont pondérés avec les pondérations de l'enquête.

supérieures (cf. tableau précédent) font partie de la population qui nous intéresse. Parmi les sans-domicile sortants du supérieur, nous avons pu estimer que 14 % (tableau 12) ont connu une première situation de sans-domiciliation au cours de leurs études. Cette valeur varie de 6 % pour les diplômés à 31 % pour ceux ayant fait des études supérieures mais non diplômés. Ce résultat fait émerger des situations de sans-domiciliation pendant les études comme facteur aggravant de la non-réussite scolaire. En effet, il semble bien que pour ces jeunes ayant connu la sans-domiciliation pendant leurs études et que celle-ci ait joué un rôle de frein prépondérant dans la non-obtention du diplôme. De plus, le

fait de retrouver ces jeunes dans cette situation même après les études pose la question des aides à mettre en place dès les études supérieures pour prévenir cette situation.

Nous avons utilisé un modèle *logit* pour mesurer les facteurs influençant la probabilité de connaître l'expérience de la sans-domiciliation pendant les études supérieures. Le tableau 13 montre que ce phénomène touche plutôt des étudiants de sexe masculin, issus d'une catégorie socioprofessionnelle défavorisée, n'ayant finalement pas obtenu leur diplôme. Être une femme (*odds ratio* = 0,25), être diplômé du supérieur, être issu d'une catégorie socioprofessionnelle

Tableau 12
Survenue ou non d'une expérience de sans-domiciliation pendant les études supérieures

Variable	Modalités	Expérience de sans-domiciliation pendant les études supérieures (%)	
Études	Ensemble des personnes ayant fait des études supérieures	14	
	Ensemble des diplômés du supérieur		6
	diplômés en France		8
	diplômés à l'étranger		5
	Non diplômés	31	

Lecture : 14 % des adultes sans domicile ayant fait des études supérieures ont connu une expérience de sans-domiciliation pendant leurs études supérieures.

Champ : personnes sans domicile francophones vivant dans les agglomérations d'au moins 20 000 habitants de France métropolitaine. Source : Insee-Ined, enquête auprès des personnes fréquentant des services d'hébergement ou de distribution de repas en 2012 (SD2012). Les résultats statistiques sont pondérés avec les pondérations de l'enquête.

Tableau 13
Facteurs influençant la probabilité d'avoir déjà connu une situation de sans-domiciliation pendant les études supérieures versus de ne pas l'avoir connu (modèle *logit*, *odds ratio*)

Variables	Modalités	Avoir déjà connu une situation de sans-domiciliation pendant les études supérieures	
		Pr > Khi ²	<i>odds ratio</i>
Profil études supérieures	Non diplômé	réf	
	Diplômé du supérieur en France	**	0,16
	Diplômé du supérieur à l'étranger	***	0,29
Sexe	Masculin	réf	
	Féminin	**	0,25
Catégorie socioprofessionnelle du père	Défavorisée	réf	
	Moyenne	***	0,17
	Favorisée A	**	0,18
	Favorisée B	**	0,20
Âge à l'enquête	[30-49 ans]	réf	
	[18-29 ans]	**	0,18
	[50 ans et +]	**	0,09

Lecture : les femmes ont une probabilité plus faible (*odds ratio* = 0,25) que les hommes (réf.) d'avoir déjà connu une expérience de sans-domiciliation pendant les études supérieures. Niveau de significativité : * $p < 0,05$, ** $p < 0,01$, *** $p < 0,001$.

Champ : personnes sans domicile francophones vivant dans les agglomérations d'au moins 20 000 habitants de France métropolitaine et ayant fait des études supérieures.

Source : Insee-Ined, enquête auprès des personnes fréquentant des services d'hébergement ou de distribution de repas en 2012 (SD2012). Les résultats statistiques sont pondérés avec les pondérations de l'enquête.

favorisée ou moyenne sont des facteurs qui semblent protéger de ces trajectoires d'étudiants mentionnées *supra* (avec une expérience de sans domiciliation pendant les études supérieures et de nouveau après les études). Pour les étudiants français, la sans-domiciliation survenant au cours d'études confirme la paupérisation grandissante du milieu étudiant, indicateur précoce d'une pauvreté intégrée au sens de Paugam (2005).

Une synthèse : les diplômés du supérieur sans domicile différenciés par les lieux d'études et la situation familiale

Les différences qui existent chez les personnes sans-domicile selon qu'elles ont fait des études supérieures ou non sont importantes quand on décompose la population des diplômés du supérieur en deux groupes selon le lieu d'étude⁶. Les comportements et caractéristiques des diplômés du supérieur sans domicile selon le lieu d'étude ne se différencient pas de manière uniforme. En effet, tantôt l'une des catégories de diplômés du supérieur va se distinguer des non-diplômés du supérieur, et tantôt ce sera l'autre. C'est pourquoi, en plus des analyses statistiques descriptives, nous avons recours à une analyse des correspondances multiples (ACM) (Figure).

L'ensemble des variables analysées jusqu'ici sont intégrées dans l'analyse factorielle comme variables actives : sexe, âge à l'enquête, taille de l'unité urbaine, catégorie socioprofessionnelle du père, lieu d'études, situation familiale, emploi, état de santé et situation de sans-domiciliation pendant les études. Les variables sont représentées selon qu'elles sont contributives d'un axe, des deux axes, ou corrélées.

La variable diplôme du supérieur est contributive des deux facteurs de l'analyse factorielle (contribution : F1 et F2 = 58 %) et oppose le diplôme du supérieur obtenu en France (extrémité gauche) et obtenu à l'étranger (extrémité droite). Les variables sexe féminin, enfant(s) et hôtel, également contributives des deux axes, sont reliées au diplôme étranger.

Le premier facteur de l'analyse factorielle (contribution : F1 = 49,9 %) distingue les personnes sans domicile selon le lieu d'obtention du diplôme, le sexe, la situation familiale et le type d'hébergement. Le deuxième facteur (contribution : F2 = 8,1 %) oppose les personnes sans domicile en fonction du lieu de naissance et du lieu d'obtention du diplôme.

Le cadran supérieur gauche révèle la présence d'un public français et/ou diplômé en France, en agglomération de taille moyenne, âgé et issu de catégorie sociale favorisée.

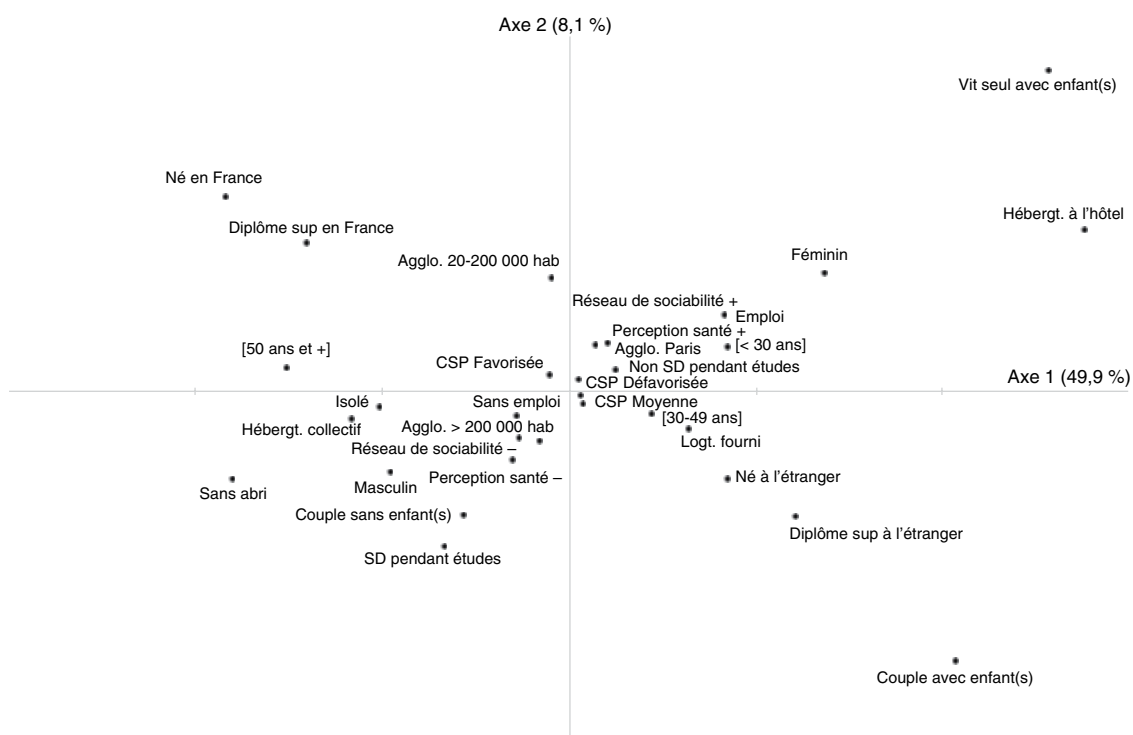
Le cadran supérieur droit décrit une population de jeunes femmes seules avec enfant(s) vivant à Paris, en hôtel, en emploi, ayant une bonne santé perçue, d'origine sociale défavorisée, bénéficiant d'un réseau de sociabilité, n'ayant pas connu la sans-domiciliation pendant leurs études. Ces personnes font partie d'une frange des travailleurs pauvres que la situation de sans-domiciliation maintient dans la vulnérabilité. En effet, l'accès au monde du travail ne suffit pas à accéder à un logement pérenne. Cette population jeune et active est éloignée de la figure classique du sans-domicile. Ce public est emblématique de la figure nouvelle et médiatisée de ces familles qui, faute de logement, « squattent » des immeubles avec le soutien d'associations d'aide au logement.

Le cadran inférieur gauche décrit une dynamique d'exclusion de l'emploi associée à un mauvais état de santé perçue (et probablement réel). Ce sont les hommes âgés seuls et sans réseau de sociabilité en hébergement collectif, dans des agglomérations de plus grande taille et ayant connu la sans-domiciliation pendant leurs études. Pour ces personnes, la sans-domiciliation est associée à un cumul de difficultés liées à l'âge et à la santé difficilement compatible avec un emploi. Elle se rapproche cette fois, à l'exception notable de son niveau d'études supérieures, d'une figure classique du sans-domicile. On peut se demander dans quelle mesure la situation de grande précarité qui semble caractériser le parcours dans l'enseignement supérieur de cette partie de la population l'aurait éventuellement conduite au renoncement à des études longues, voire à leur abandon.

Enfin, le cadran inférieur droit révèle une population diplômée à l'étranger, issue de classe moyenne, et vivant en couple avec enfants : c'est-à-dire une population ayant des caractéristiques la préservant d'une situation de sans-domiciliation plus précaire que d'autres, mais restant à nouveau atypique du fait de son niveau d'études.

6. L'objet de ce dernier point est d'essayer de dégager les tendances générales qui caractérisent les individus sans domicile diplômés du supérieur.

Figure
Analyse factorielle (ACM) sur les sans-domicile diplômés de l'enseignement supérieur



Lecture ACM : le graphique représente les différentes variables en fonction de deux axes : l'axe horizontal qui explique 49,9 % de la variance, et qui oppose à gauche les diplômés du supérieur en France et à droite les diplômés du supérieur à l'étranger ; et l'axe vertical qui explique 8,1 % de la variance.

Champ : personnes sans domicile francophones diplômées du supérieur (n=6 600) vivant dans les agglomérations d'au moins 20 000 habitants de France métropolitaine.

Source : Insee-Ined, enquête auprès des personnes fréquentant des services d'hébergement ou de distribution de repas en 2012 (SD2012). Les résultats statistiques sont pondérés avec les pondérations de l'enquête.

Variable	Modalités
Lieu de naissance	Né en France Né à l'étranger
Lieu d'obtention du diplôme	Diplômé sup en France Diplômé sup à l'étranger
Sexe	Féminin Masculin
Groupe d'âge	[< 30 ans] [30-49 ans] [50 ans et +]
Taille de l'unité urbaine	Agglo. 20-200 000 hab Agglo. > 200 000 hab Agglo. Paris
Travail	Emploi Sans emploi (chômage ou inactivité)
Perception de l'état de santé	Perception santé - (Perception état de santé moyen à très mauvais) Perception santé + (Perception état de santé bon et +)
Expérience de sans-domiciliation pendant les études supérieures	Non SD pendant études SD pendant études
Catégorie socioprofessionnelle du père	CSP défavorisée CSP favorisée CSP moyenne
Situation familiale	Couple avec enfant(s) Couple sans enfant Isolé Seul avec enfant(s)
Soutien réseau sociabilité	Réseau de sociabilité - (Pas de soutien du réseau de sociabilité) Réseau de sociabilité + (Soutien du réseau de sociabilité)
Type d'hébergement	Héberg. collectif Héberg. à l'hôtel Logt. fourni Sans abri

* *
*

Au terme de cette analyse descriptive de trajectoires sociales atypiques, plusieurs points peuvent être mis en avant. D'abord, les diplômés du supérieur sans-domicile existent et leur nombre est loin d'être négligeable. La statistique permet de construire une catégorie qui va à l'encontre de certaines représentations communes, qui en confirme d'autres et dont la description pourra être enrichie par des entretiens spécifiques (Demazière et Dubar, 1997), qui s'intéresseront aux parcours de vie, aux trajectoires sociales, aux éléments déclencheurs. Les sans-domicile diplômés du supérieur s'inscrivent dans un ensemble de positions sociales particulières, à la fois classiques et atypiques, inscrites dans un « espace pratique effectif des déplacements sociaux » (Lacroix, 1983) complexe. En particulier, dans les situations que nous avons décrites, ce n'est plus « le manque de diplôme et de qualification [qui] est à l'origine des formes de pauvreté les plus permanentes » (Maurin, 2004) sur la population étudiée. Le diplôme ne protège pas systématiquement de la précarité. Comment cette situation est-elle vécue, quel est le rapport à la précarisation et au déclassement des diplômés du supérieur ? Nous avons pour notre part montré qu'un déclassement (passage de l'enseignement supérieur au RMI, aujourd'hui remplacé par le RSA) mieux vécu, par des diplômés d'origine sociale défavorisée, était une cause importante d'installation dans la précarité (Cordazzo et Sembel, 2012).

En somme, les diplômés du supérieur sans domicile se trouvent, selon l'hypothèse que nous chercherons à tester avec les entretiens, en situation de « misère de position », précisément de « privilège (relatif) de position (misérable) » (Bourdieu et *alii*, 1993). De leur groupe d'appartenance privilégié initial (les diplômés du supérieur), ils conservent le statut, mais aucun des attributs sociaux, et ne bénéficient d'aucune accumulation de capitaux, mis à part un petit capital social non négligeable. Par rapport à leur groupe de référence (les sans-domicile), ils constituent une minorité statistique. Ces diplômés précarisés connaissent une trajectoire doublement stigmatisante, distincte à la fois des diplômés du supérieur qui ne sont pas sans-domicile, et des autres sans-domicile, qui ne sont pas diplômés du supérieur. Alors que le diplôme reste globalement, mais pas pour eux, la première protection contre la

pauvreté ; précisément, leur diplôme ne fait que différer, pour la plupart d'entre eux, leur entrée dans la sans-domiciliation. En affinant encore, nous avons découvert que certains connaissent la sans-domiciliation dès la période de leurs études supérieures, quelques-uns réussissant malgré cela à décrocher un diplôme ; et que d'autres ont été particulièrement touchés par le départ forcé de leur pays.

Dans ce dernier cas, la présence d'une forte proportion de diplômés étrangers parmi les sans-domicile francophones, c'est-à-dire sans barrage de la langue, confirme les résultats sur leurs difficultés d'insertion professionnelle (Brinbaum et Guégnard, 2012), particulièrement lorsqu'ils arrivent d'Afrique (Brinbaum et Primon, 2013), du fait d'une discrimination et d'un sentiment de discrimination plus importants (Maurin, 2004) ; et de leurs difficultés d'accès au logement, dès leurs études, pour les non-européens (Vourc'h et Paivandi, 2005). Les conditions de valorisation d'un diplôme du supérieur obtenu à l'étranger ou en France sont très différentes.

Enfin, parmi les précaires sans domicile, les diplômés du supérieur se distinguent malgré tout, selon nos résultats, par un rapport à l'emploi un peu plus dynamique, un état de santé jugé (par eux) meilleur, une expérience plus tardive de la sans-domiciliation, notamment de la « rue », et un capital social ancré dans la sociabilité diffuse (réseaux informels) (Soulié, 1997).

Sur un plan politique et pédagogique, concernant ces sans-domicile diplômés du supérieur dont le rapport à l'emploi reste plus actif que les autres, l'alternative est finalement assez simple. Soit il s'agit de repérer les futurs défailants (*cf.* par exemple Bodin et Orange, 2013) pour les orienter différemment, quand bien même ils réussiraient ou finiraient par réussir à obtenir un diplôme, surtout s'ils bénéficiaient d'aides ciblées. Soit, au contraire, la découverte et la description de trajectoires de professionnalisation aussi atypiques fournit l'occasion d'effectuer un travail pédagogique non plus sur autrui (Dubet, 2009) mais plus précisément pour autrui, pour mieux affilier « intellectuellement » (Coulon, 1997) le sujet à professionnaliser ; et pour que ce dernier (et tous les autres sans-domicile...) soit mieux protégé tout au long de son parcours scolaire, professionnel et social, afin d'éviter peut-être de subir, de diverses manières, les épreuves de la mise à distance des pauvres (Paugam, 2013). □

BIBLIOGRAPHIE

- Bodin R. et Orange S. (2013)**, *L'université n'est pas en crise. Les transformations de l'enseignement supérieur : enjeux et idées reçues*, Bellecombe-en-Bauges, éd. du Croquant.
- Bosc S. (2008)**, *Sociologie des classes moyennes*, Paris, La Découverte.
- Bourdieu P. (1978)**, « Classement, déclassement, reclassement », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, n° 24, pp. 2-22.
- Bourdieu P. et al. (1993)**, *La misère du monde*, Paris, Le Seuil.
- Brinbaum Y. et Primon J.-L. (2013)**, « Transition professionnelle et emploi des descendants d'immigrés en France », *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 51/1, pp. 33-63.
- Brinbaum Y. et Guégnard C. (2012)**, « Parcours de formation et d'insertion des jeunes issus de l'immigration au prisme de l'orientation », *Formation-emploi*, La Documentation française, n° 118, pp. 61-82.
- Castel R. (2009)**, *La montée des incertitudes*, Paris, Le Seuil.
- Cordazzo P. et Sembel N. (2012)**, « Du Master à l'aide sociale : déclassement immédiat, "piège statutaire", nouvelles trajectoires de précarisation », *L'orientation scolaire et professionnelle*, vol. 41/1, pp. 99-124.
- Coulon A. (1997)**, *Le métier d'étudiant*, Paris, PUF.
- Degenne A et Forsé M. (1994)**, *Les réseaux sociaux*, Paris, A. Colin.
- Dauty F. et Lemistre P. (2010)**, « Diversité des parcours éducatifs : quel impact sur le chômage et les salaires ? », *Formation-emploi*, n° 111, pp. 5-18.
- Demazière D. et Dubar C. (1997)**, *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Paris, Nathan.
- De La Rochère B. (2003)**, « Les Sans-domicile ne sont pas coupés de l'emploi », *Insee première*, n° 925, octobre.
- Dequiré A.-F. (2007)**, « Le monde des étudiants : entre précarité et souffrance », *Pensée plurielle*, n° 1, n° 14, pp. 95-110.
- Dietrich-Ragon P. et Remillon D. (2014)**, « Le rapport à l'emploi des mal-logés », *XVIII^e colloque international de l'AIDELF à Bari (Italie)*, mai.
- Dubet F. (2001)**, *Les inégalités multipliées*, La Tour d'Aigues, éd. de l'Aube.
- Dubet F. (2009)**, *Le travail des sociétés*, Paris, Le Seuil.
- Firdion J. M. (2006)**, « Influence des événements de jeunesse et héritage social au sein de la population des mal-logés des services d'aide aux sans-domicile », *Économie et Statistique*, n° 391-392, pp. 391-392.
- Hanchane S. et Verdier E. (2002)**, « Déclassements et valorisation des ressources éducatives », *Économie et Statistique*, n° 354, pp. 45-48.
- Join-Lambert M.-T. (2006)**, « Une enquête d'exception. Sans-abri, sans-domicile : des interrogations renouvelées », *Économie et Statistique*, n° 391-392, pp. 3-14.
- Lacroix B. (1983)**, « À la recherche d'une définition », dans G. Lavau, G. Grunberg et N. Mayer (dir.), *L'univers politique des classes moyennes*, Paris, Presses de la FNSP, pp. 173-190.
- Marpsat M. (1999)**, « Les sans-domicile d'origine "bourgeoise" », *Population*, n° 6, vol. 54, pp. 1019-1032.
- Maurin E. (2002)**, *L'égalité des possibles*, Paris, Le Seuil.
- Maurin E. (2004)**, *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme français*, Paris, Le Seuil.
- Maurin E. (2009)**, *La peur du déclassement. Une sociologie des récessions*. Paris, Le Seuil.
- Merle P. (2013)**, « La Catégorie socio-professionnelle des parents dans les fiches administratives des élèves », *Socio-logos. Revue de l'Association française de sociologie* [En ligne], août.
- Nauze-Fichet E. et Tomasini M. (2005)**, « Parcours des jeunes à la sortie du système éducatif et déclassement salarial », *Économie et Statistique*, n° 388-389, pp. 57-83.
- Nauze-Fichet E. et Tomasini M. (2002)**, « Diplôme et insertion sur le marché du travail :

approches socio-professionnelle et salariale du déclassement », *Économie et Statistique*, n° 354, pp. 21-43.

Paugam S. (2005), *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, PUF.

Paugam S. (2013), « La mise à distance des pauvres dans l'espace public. Cinq dimensions explicatives », *Cahiers français*, n° 376, pp. 60-65.

Peugny C. (2009), *Le déclassement*, Paris, Grasset.

Poupeau F. (2003), *Une sociologie d'État. L'école et ses experts en France*, Paris, Raisons d'agir.

Soulié C. (1997), « Les classements des sans-abri », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 118, pp. 69-80.

Taboada-Leonetti I. et de Gaulejac V. (1994), *La lutte des places : insertion et désinsertion*, Paris, Desclée de Brouwer.

Van de Velde C., Giret J.-F. et Verley E. (dir.) (2016), « Réussite et déclassements. Les étudiants face à leur avenir », dans *Les vies étudiantes. Tendances et inégalités*, Paris, La Documentation française, pp. 161-178.

Verdès-Leroux J. (1978), « Les exclus », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, n° 19, pp. 61-65.

Vour'h R. et Paivandi S. (2005), *Profils des conditions de vie des étudiants étrangers*, Rapport pour l'Observatoire national de la vie étudiante (OVE), OVE infos, n° 12, juin.

Yaouancq F. et Duée M. (2014), « Les Sans-domicile et l'emploi. Des emplois aussi fragiles que leurs conditions de vie », *Insee première*, n° 1494, avril.

Yaouancq F., Lebrère A., Marpsat M., Régnier V., Legleye S. et Quaglia M. (2013), « Des modes d'hébergement différents selon les situations familiales », *Insee première*, n° 1455, juillet.

